



Refus titre de séjour + OQTF

Par **sho jo**, le **30/06/2016** à **10:31**

Bonjour,

Je vous écris afin de vous exposer ma situation et demander votre aide.

Je suis venue en France avec un visa stagiaire. J'ai enchaîné avec un master 2 en alternance. J'ai déposé alors mon dossier pour titre de séjour étudiant auprès de la préfecture ainsi qu'une demande d'autorisation de travail à la DIRECCTE. L'autorisation a été refusé. J'ai fait alors un recours gracieux, un recours hiérarchique et une audience d'urgence. Tout était refusé.

On m'a refusé ensuite mon titre de séjour et on m'a envoyé une OQTF que je devrai exécuter normalement avant le 12 Juin. Je n'ai pas baissé les bras, avec mon avocat on a demandé une audience d'urgence que j'ai assisté le 14 Juin 2016. J'ai reçu une décision négative après deux semaines d'attente.

Je tiens à préciser que je suis acceptée dans deux universités pour l'année scolaire 2016/2017.

Ma question est:

1. vaut mieux rentrer en Tunisie et démarrer une nouvelle démarche pour un visa étudiant (un risque migratoire se présentera avec tout mon historique)
2. Attendre l'audience au fond et suivre l'affaire ici en France

Laquelle de ces deux option serait le mieux pour moi?

Je compte bien sur votre réponse.

Cordialement,